

Ruhengeri



5111

PROCES-VERBAL ADMINISTRATIF
(Ord.Police 47/Just 31 mai 1940)

L'an mil neuf cent cinquante .24....., le .22.....
jour du mois de avril....., Nous d'ARIAN, A......
....., (grad.) Administrateur de territoire,
a .. Ruhengeri.. avons constaté que le nommé KARERA Appolinair
fils de .. Gacau (cv).. et de .. Nyirokora (cv)..
originaire de .. Rwanda.... chef Keayagiro... chefferie
Rukira... chef Nkaka.. Territoire de Kibungo.. résidant
à .. la colline Ruhonge... chef Hawedalo.. chefferie
Prugorj... chef Keayihura.. Territoire de Kicungu..
Moy... sans travail.. célibataire, âgé de 32 ans
prudent des bagarres.....
..... Causait du désordre dans les voies....
publiques.. et de ce fait entraînait la
sécurité publique.....

Conformément à l'Art.1 de l'Ordonnance de Police n°47/jus-
tice du 31 mai 1940, nous l'avons au jour, mois et an que
dessus arrêté et fait conduire à la prison de Ruhengeri.

Je jure que le présent Procès-Verbal est sincère.

Ruhengeri, le 22 avril. 1956.

L'Administrateur de territoire
d'ARIAN, A.